

Quelles essences planter ?

C'est en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne et l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing qu'a été définie une liste précise d'essences naturelles favorables à la biodiversité sur les lieux de plantation.

Sur chaque site, la liste du module de base sera complétée d'une seconde liste suivant la nature du sol, voire d'une troisième à proximité des habitations.

Module de base :

- charme (*Carpinus betulus*)
- cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- fusain d'Europe (*Evonymus europaeus*)
- noisetier (*Corylus avellana*)
- prunellier (*Prunus spinosa*)
- troène champêtre (*Ligustrum vulgare*)
- éventuellement lierre (*Hedera helix*)

Tendance calcaire (sud et sud-est 77) :

- camerisier à balai (*Lonicera xylosteum*)
- cerisier Ste Lucie (*Prunus mahaleb*)
- érable champêtre (*Acer campestre*)
- nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- viorne lantane (*Viburnum lantana*)

Tendance humide (brie humide, centre 77) :

- bourdaine (*Frangula alnus*)
- frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
- sureau noir (*Sambucus nigra*)
- viorne obier (*Viburnum opulus*)

Tendance urbaine :

- framboisier (*Rubus idaeus*)
- groseiller (*Ribes rubrum*)

